

FNCS - FEDERATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES

<http://fncs.fr>

secretariat@fncs.fr

Activité(s) : En répertoire ; En pédagogie

L'objectif principal de la Fédération est d'offrir à tous les élèves des expériences artistiques marquantes et des aventures humaines structurantes. Celles-ci façonnent ainsi un bagage culturel riche et ambitieux qui transforme positivement et durablement leur vie.

Dès le cycle 1 et tout au long de la scolarité obligatoire, les 8,5 millions d'élèves des écoles et des collèges mobilisent leur corps et leur voix à travers des pratiques vocales collectives conduites dans le cadre de l'enseignement obligatoire hebdomadaire de l'éducation musicale. À l'école élémentaire et au collège, la présence d'une chorale permet à tous les élèves volontaires d'approfondir leur pratique vocale. Au collège en particulier, un enseignement facultatif de chant choral de 72 heures annuelles est proposé aux élèves depuis la rentrée 2019. Au lycée, les pratiques vocales collectives restent dépendantes de la présence encore trop rare d'enseignements musicaux et de professeurs d'éducation musicale et chant choral susceptibles de les prendre en charge. Elles sont encore très peu représentées au lycée professionnel.

Date d'actualisation : 2020-03-23